



La Mairie vous informe

Le 7 mars 2022

Accueil réfugiés Ukrainiens

Comme vous le savez, de nombreux citoyens Ukrainiens doivent quitter leur pays pour éviter la guerre. On peut supposer que cet exode depuis un pays de 44 millions d'habitants sera massif et que l'ensemble des pays européens devront participer à l'accueil des exilés.

Afin d'anticiper cet accueil, si vous souhaitez héberger des réfugiés Ukrainiens dans votre habitation, vous pouvez compléter un formulaire en ligne :

Accessible sur le site : <https://parrainage.refugies.info/>

Vous pouvez également remplir ce formulaire au secrétariat de la mairie.

La Mairie